AXA Investment Managers

Ce document est réservé exclusivement à des clients professionnels au sens de la directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II). La diffusion de ce document doit être limitée en conséquence.

L'épargne des Belges rapporte peu. Il est temps d'agir !

Placements traditionnels, les faits

0,11 %
Rémunération comptes d'épargne[1]

2,97 %
Taux OLO belge 10 ans[2]

3,16 %
Inflation belge CPI[3]

[1] Taux minimum légal (prime de fidélité comprise). Plus d'informations sur www.guide-epargne.
[2] Taux OLO belge 10 ans constaté au 31 décembre 2024. Source : Thomson Reuters
[3] Taux inflation belge CPI (décembre 2023 - décembre 2024). Source : inflation.eu

Qu'est-ce qui explique ce niveau ?

Le contexte macro-économique incertain et la politique accommodante de la banque centrale européenne.

Le placement préféré des Belges

277,6 milliards €
sur les comptes d'épargne en Belgique[4]

[4] Donnée à fin décembre 2024

Si on ne fait rien ...

Combien de temps faut-il pour multiplier par 2 son capital avec un taux d'intérêt de 0,11 % ?[1]

636 ans

Le calcul tient compte d'une stabilité du rendement dans la durée et d'une capitalisation des intérêts au fil du temps.

Au vu du contexte inflationniste toujours d'actualité, nous pensons que les clients qui maintiennent beaucoup de liquidités sur un compte d'épargne perdent donc de l'argent. D'où l'importance d'investir autrement.

AXA Investment Managers peut vous aider à dynamiser l'épargne de vos clients en l'investissant sur les marchés financiers.

Retrouvez-nous sur axa-im.be

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Editeur responsable : AXA IM Benelux S.A., société de droit belge ayant son siège social Place du Trône, 1, B-1000 Bruxelles, immatriculée au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 604.173.
Design & Production : © AXA Investment Managers Paris | 2025 | 18-BE-011522 | Photo Credit : GettyImages